

## Section I- Avis de demande de renseignement de prix

Lomé, Le 25 septembre 2023.

Réf. : N° 018/DRP/2023/CAM/NFM

**Objet :** Acquisition de matériels et équipements de manutention pour le compte de la CAMEG-TOGO

1. La Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et Génériques du Togo (CAMEG-TOGO) a obtenu une subvention du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (TGO-M-PMT N°1939) et se propose d'utiliser une partie de cette subvention pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de matériels et équipements de manutention.

A cet effet, la CAMEG-TOGO sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de ces matériels et équipements de manutention.

Ces fournitures sont à livrer dans un délai maximal de trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification de la lettre de commande approuvée.

Lieu de livraison : Siège de la CAMEG-TOGO à Lomé, 202, Bd des armées, Tokoin Hôpital, 08 BP 8349 Lomé 08

2. La présente demande de renseignement de prix est répartie en deux (02) lots à savoir :

**Lot 1 : Fourniture de deux (02) balances, vingt-deux (22) chariots à un plateau, sept (07) chariots à deux plateaux, cinq (05) chariots picking, quatorze (14) chariots de manutention avec bavette rabattable (diable) ; huit (08) échelles.**

**Lot 2 : Fourniture de deux (02) gerbeurs électriques.**

L'évaluation et l'attribution se feront par lot. Chaque lot, donnera lieu à une lettre de commande.

Un candidat peut soumissionner pour un (01) ou les deux (02) lots et en être attributaire.

3. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier de demande de renseignement de prix ou l'obtenir gratuitement à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la CAMEG-TOGO, 202 Boulevard des Armées, Tokoin Hôpital, Lomé 08**

**E-mail :** [cmcamegtogo@gmail.com](mailto:cmcamegtogo@gmail.com), [prmpcamegtogo@gmail.com](mailto:prmpcamegtogo@gmail.com)

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- ✓ les conditions légales de l'entreprise ;
- ✓ la situation financière de l'entreprise ;
- ✓ La capacité technique et l'expérience de l'entreprise ;

5. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la CAMEG-TOGO, 202 Boulevard des Armées, Tokoin Hôpital, Lomé 08 TOGO, Tél : (228) 22 22 26 94**, au plus tard le **09 octobre 2023 à 10 heures 00 minutes Temps Universel**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.



Siège social: 202, Bd des Armées, Tokoin-Hôpital – 08 BP 8349 Lomé 08 TOGO Tél: (228) 22 22 26 94 /Fax: (228) 22 20 43 13

PRA LOME  
Tél : 22 35 97 41

PRA TSEVIE  
Tél : 22 52 83 94

PRA KPALIME  
Tél : 24 41 01 12

PRA ATAKPAME  
Tél : 24 40 12 98

PRA SOKODE  
Tél : 25 50 01 32

PRA KARA  
Tél : 26 60 09 52

PRA DAPAONG  
Tél : 27 70 88 25

N° Identification Fiscale 1000145008

Horaire de dépôt des offres (lundi à vendredi) : **Matin de 08h à 12h et l'après-midi de 14h30 à 16h30.**

Les offres doivent être déposées en trois (03) exemplaires : **un (01) original et deux (02) copies.**

6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

**Lot 1 : huit cent mille (800 000) francs CFA**

**Lot 2 : six cent quatre-vingt-quinze mille (695 000) francs CFA**

7. Les offres doivent être valides pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

8. Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix) disponible sur le site du Ministère de l'économie et des finances au [https://finances.gouv.tg/wp-content/uploads/2021/05/repertoire\\_des\\_prix\\_2021\\_complet-min.pdf](https://finances.gouv.tg/wp-content/uploads/2021/05/repertoire_des_prix_2021_complet-min.pdf). Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui le souhaitent à l'adresse indiquée au point 5 ci-dessus, le **09 octobre 2023 à 10 heures 30 minutes Temps Universel.**

10. Les fournisseurs s'engagent à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.

Veillez accepter, **Mesdames, Messieurs**, l'assurance de notre considération distinguée.

La Personne Responsable des Marchés Publics,



**M. BAYARO Lanhezié**